



COMMUNIQUE DE PRESSE

21 septembre 2009

## UN NOUVEL ELAN POUR L'AFCDP

### L'association des Correspondants Informatique & Libertés renouvelle son Conseil d'administration

**Avec l'entrée à son Conseil d'administration – entre autres – des Correspondants Informatique et Libertés (CIL) d'Areva, du Groupe Casino, de l'Essec, de Groupama, de la Poste et de la RATP, l'association AFCDP passe un cap décisif, cinq ans après sa création.**

**Les nouveaux administrateurs ont reconduit à la Présidence Monsieur Paul-Olivier Gibert, déontologue, CIL du groupe AG2R – La Mondiale.**

**L'AFCDP entame désormais son implantation en région et accélère le rythme de ses travaux.**

\*\*\*

Le 15 septembre 2009, les membres de l'AFCDP ont tenu leur Assemblée générale durant laquelle ils ont désigné les membres du Conseil d'administration. Les administrateurs sortants qui se sont à nouveau portés candidats ont tous été reconduits, comme le CIL de la Banque de France et celui du Notariat.

Le nombre d'administrateurs ayant été augmenté lors d'une récente modification des statuts, cette élection a permis d'étendre la représentativité du nouveau Conseil d'administration de l'association, en accueillant notamment les CIL d'Areva, de Groupama, de la RATP, du Groupe Casino ou de l'Essec.

Le nouveau conseil comporte deux tiers de CIL désignés auprès de la CNIL et un tiers de femmes. De nouveaux secteurs d'activité font leur entrée, comme la grande distribution, l'énergie, les services et celui des transports.

*« Cinq ans après la création de l'AFCDP, l'arrivée à notre conseil d'administration de représentants de grands groupes est révélateur : la conformité au cadre Informatique et Libertés est désormais intégrée dans la gouvernance d'entreprise »* déclare Paul-Olivier GIBERT, Président de l'AFCDP. *« Avec deux tiers de nos administrateurs qui sont CIL désignés auprès de la CNIL et qui, au quotidien, veillent au respect des données personnelles de plusieurs dizaines de millions de clients, prospects, patients, étudiants, voyageurs, assurés ou collaborateurs, la démonstration est faite que le Correspondant Informatique et Libertés est la personne clé en ce domaine »* ajoute-t-il.

Élu pour quatre ans ce conseil renforcé va permettre de poursuivre le plan ambitieux de développement que s'est fixé l'AFCDP.

La production des groupes de travail va s'accélérer : ainsi l'association présentera le 13 octobre à Lille, à l'occasion du Salon VAD e-Commerce, son analyse des points qui doivent être pris en compte lors de la mise en place d'un outil de gestion de relations clients (ou CRM). L'association prépare également un guide pour se préparer à un éventuel contrôle sur place de la CNIL. Après la création récente d'un groupe « Données de santé » et « Assurance-Mutuelle-Retraite », l'AFCDP peut faire œuvre de prospective, en se préparant, par exemple, à une éventuelle obligation de révéler à l'autorité de contrôle l'exposition de ses données personnelles (« Data Breach »).

Le Président insiste également sur sa volonté d'amplifier les activités de l'AFCDP en région : *« Un Correspondant Informatique et Libertés se sent souvent seul. Les rencontres régulières que nous organisons avec nos adhérents très dynamiques de Strasbourg, Lyon, Lille ou Marseille vont être proposées prochainement dans tout l'hexagone »*.



D'un point de vue plus politique, après avoir été auditionnée au printemps par les Sénateurs Yves Détraigne et Anne-Marie Escoffier (auteurs du rapport « La vie privée à l'heure des mémoires numériques »), l'AFCDP va entamer une série de petits-déjeuners débats qui vont lui permettre de formaliser ses prises de position. « *La loi Informatique et Libertés a plus de trente ans, la directive « Protection des Données » presque quinze et la fonction de CIL déjà cinq. Nous devons nous préparer à une éventuelle évolution de ces textes et faire entendre notre voix afin que le rôle du Correspondant soit conforté et reconnu* ».

Représentant plus de la moitié des entités ayant désigné un Correspondant Informatique et Libertés, l'AFCDP s'est imposée en quelques années comme l'association représentative de ce nouveau métier.

Dans la lignée de ses dernières « Assises du Correspondant Informatique et Libertés » à l'occasion desquelles l'AFCDP avait invité les différents pays ayant opté pour la formule du « délégué à la protection des données personnelles », la nouvelle équipe élue va également consolider les partenariats avec ses homologues étrangers.

#### **Présidence, Bureau et Conseil d'administration de l'AFCDP :**

Président (réélu) : Paul-Olivier GIBERT, AG2R La Mondiale, CIL

Délégué général (réélu) : Bruno RASLE, Halte au Spam  
Secrétaire générale (réélue) : Claire LEVALLOIS-BARTH, Telecom ParisTech  
Trésorier (réélue) : Martine RICOUART-MAILLET, BRM Avocats  
Vice-président (réélu) : Xavier LECLERC, Notariat, CIL

Vice-président d'honneur : Alain BENSOUSSAN  
Vice-président d'honneur : Arnaud BELLEIL

Nouvel Administrateur : Patrick BLUM, Essec, CIL  
Nouvel Administrateur : Laurent CELLIER, Deveryware, CIL  
Nouvel Administrateur : Dominique CHAUMET, RATP, CIL  
Nouvel Administrateur : Marc DOLO, Casino, CIL  
Nouvel Administrateur : Pascale GELLY, Cabinet Gelly  
Nouvel Administrateur : Hélène LEGRAS, Areva, CIL  
Nouvel Administrateur : Catherine LEVERRIER, Groupama, CIL  
Nouvel Administrateur : Hervé JOSSE, La Poste, CIL  
Administrateur (réélu) : Denis BEAUTIER, ISEP  
Administrateur (réélu) : Jean-Pierre REMY, Banque de France, CIL

#### **Contact – Informations complémentaires :**

Bruno RASLE, Délégué Général, Tel. 06 1234 0884, charge-mission@afcdp.net

**AFCDP** : [www.afcdp.net](http://www.afcdp.net)

L'AFCDP a été créée dès 2004, dans le contexte de la modification de la Loi Informatique & Libertés qui a officialisé un nouveau métier, celui de «Correspondant à la protection des données à caractère personnel» (ou CIL, pour Correspondant Informatique & Libertés).

L'AFCDP rassemble largement. Au-delà des professionnels de la protection des données et des Correspondants désignés auprès de la CNIL, elle regroupe toutes les personnes intéressées par la protection des données à caractère personnel. La richesse de l'association réside – entre autres – dans la diversité des profils des adhérents : Correspondants Informatique & Libertés, délégués à la protection des données, juristes et avocats, spécialistes des ressources humaines, informaticiens, professionnels du marketing et du e-commerce, RSSI et experts en sécurité, qualitiens, consultants, universitaires et étudiants ...

Quelques membres de l'AFCDP : 3 Suisses, Accor, Adecco, AG2R La Mondiale, AXA, BP France, Carrefour, Cecurity.com, Conseil Général de Seine-Maritime, CCIP, Crédit Immobilier de France, Ecole Polytechnique, Fédération Nationale des Tiers de Confiance, France Telecom, IBM France Groupe Casino, Legrand, la Halde, Malakoff Mederic, Michelin, La Poste, Port autonome de Dunkerque, RATP, SNCF, Ville de Paris, Total...